

Commission restauration

Compte Rendu du 10 Mars 2020

Compte-rendu fait par : I.MOUSQUET

Présents :

- Responsable restauration : M.CATANESE (resp cantine EHPAD) – M.Patrick
- Parents Elus : Mme WINTERSDORFF
- Personnel Mairie : Mme PUJOL (cantine) – Mme BAZZO (cantine) –
- Ecole : /
- ALAE : Mme MARTINET (dir. ALAE Ste Foy)
- Elus Mairie : M.DELCOUDERC – Mme MOUSQUET

Excusées : Mme RAGOT (directrice élémentaire) – Mme PROENCA (directrice maternelle)/

Copie : F.VIVES – AFPEL – écoles – Mme RAGOT – Mme PROENCA

AGENDA ET ORDRE DU JOUR

1 – RETOUR SUR LE FONCTIONNEMENT

2 – REVUE DES MENUS POUR LA DERNIÈRE SEMAINE EN JUILLET

CONCLUSION

1 – RETOUR SUR LE FONCTIONNEMENT

Retour sur la période passée :

- Trop de choux, choux braisés, endives braisées, fenouils braisés.... Ne passe pas auprès des enfants.
- Soupes très appréciées. Bien chaud. Pas de soucis de manipulation. Seule la soupe de champignon a été difficile à passer. Problème de texture. Les conteneurs pourront aussi être utilisés pour des soupes froides (maintien du froid).
- Mettre du citron sur le poisson !
- Plus de pomme de terre pour la choucroute : très bien, choucroute mieux passée.
- Saumonette pas passé non plus → on changera de poisson
- Alternative au chou en hiver ? butternut mais plutôt en soupe, à voir en début de saison l'an prochain
- Evaluation des déchets : importants. Evaluation faite sur l'élémentaire sur les hors d'œuvre suite à une remarque venant des enfants sur le manque de quantité. Du coup, il ne sera pas nécessaire d'augmenter la quantité des hors d'œuvre ! Ajustement à faire sur les quantités en fonction des produits qui sont le mieux consommés.
- Equilibre de répartition des quantités entre les 2 services : voir avec des plats plus petits. En demi-plaque, de façon à être plus équitable entre les 2 services.
- loi Egalim (Introduction d'un menu végétarien 1*/sem à partir de nov),: végétarien = Repas sans protéine animale (œuf, lait autorisés). Phase test de 2 ans. Pas de sanction si non mis en place. Elicor propose d'introduire 1 repas par semaine ? D'un avis général, on introduit un repas tous les 15 jours pour démarrer. Un point sera fait à la prochaine commission. Il serait intéressant sur ces repas de peser les déchets afin de savoir objectivement si les enfants ont apprécié ou non. Attention à l'intitulé des repas (simple appellation 'végétarien' peut suffire à rebuter les enfants).
- Projets :
 - o en élémentaire : le 5 juin, rencontre sur le thème d'échanges culturels (mini 140 pers). Peut-on prévoir un repas froid reprenant ce thème ? : oui, saveurs de différents pays (wraps,...)
 - o maternelle : où est loup ?! pas de repas prévu sur cette période sur le thème d'un pays où loup voyage. Possible. A demander par l'école maternelle.

2 – REVUE DES MENUS

- Sem du 30 mars :
 - Lundi : entrée à remplacer par salade verte croustons (-) quantité pommes noisettes (+)
 - Mardi : entrée à remplacer par carottes rémoulades
 - Mercredi : saucisses non fumées
 - Jeudi : salade verte (+)
 - Vendredi : tarte aux pommes (pas fine !)

- Sem 6 avril :
 - lundi : entrée remplacée par pois chiches vinaigrette
 - mardi : cake : rajouter du jambon dedans
 - inversion entrées mercredi et jeudi

- Sem 13 avril :
 - entrée lundi à remplacer par salade carotte à la pomme rouge
 - jeudi : salade verte (+)
 - vendredi : filet de colin meunière+ citron, fondue épinard à remplacer par riz à la tomate

- Sem 20 avril :
 - entrée lundi et mercredi à inverser
 - desserts lundi et mardi à inverser
 - mardi : pizza royale et salade verte (+)
 - vendredi : clafoutis courgettes : y ajouter des dés de thon, betterave au maïs vinaigrette à mettre en accompagnement, on supprime le riz et on rajoute de l'emmental en fromage.

- Sem 27 avril :
 - Mardi : rosette en entrée. Penser à mettre un vrai salsifis en démo pour montrer aux enfants à quoi cela ressemble !

Ce jeu de 5 semaines de menus sera reconduit jusqu'au 29 juin.

La date de la prochaine Commission restauration sera fixée ultérieurement.



MAIRIE - 2, avenue du 8 mai 1945 - 31470 Sainte-Foy-de-Peyrolières - Tél.: 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Mail : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr - www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr